

Suicide

Cause importante de décès dans de nombreux pays de l'OCDE, le suicide a représenté plus de 152 000 morts en 2016, ce qui représente environ 12 suicides pour 100 000 habitants.

Les raisons qui poussent au suicide sont complexes, et de nombreux facteurs de risque peuvent prédisposer un individu à tenter de mettre fin à ses jours.

En 2016, les taux de suicide les plus faibles ont été enregistrés en Turquie, en Grèce, en Israël et en Afrique du Sud, avec cinq décès, voire moins, pour 100 000 habitants (graphique 7.10). La Lettonie, la Slovaquie, la Corée, la Lituanie et la Fédération de Russie occupaient le haut du classement, avec plus de 18 décès par suicide pour 100 000 habitants. Le taux de suicide est treize fois plus élevé en Lituanie qu'en Turquie, les deux pays qui enregistrent, respectivement, le taux le plus élevé et le taux le plus faible de décès par suicide.

Les taux de décès par suicide sont trois à quatre fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes dans l'ensemble des pays de l'OCDE (graphique 7.10). En Islande et en Pologne, les hommes sont au moins sept fois plus susceptibles que les femmes de se suicider. Si la différence entre les sexes est moins prononcée aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède, le taux de suicide des hommes y est malgré tout deux fois plus élevé que celui des femmes.

Les taux de suicide ont augmenté dans les années 70 pour atteindre leur point culminant au début des années 80 (graphique 7.11). **Depuis le milieu des années 80, les taux de suicide ont diminué d'environ un tiers dans l'ensemble des pays de l'OCDE**, avec des reculs marqués en Hongrie, par exemple. Dans le même temps, les taux de suicide ont augmenté dans des pays comme la Corée et le Japon. Ils ont fortement progressé dans ces pays entre le milieu et la fin des années 90, période qui correspond à la crise financière asiatique, mais ils ont commencé à décliner ces dernières années. Dans quelques autres pays, les taux de suicide ont augmenté ces dix dernières années. Par exemple, aux États-Unis, ils sont passés de 11.2 pour 100 000 habitants en 2000 à 13.8 en 2015, et les données les plus récentes montrent que le nombre et le taux de suicides aux États-Unis ont continué de croître en 2016 et en 2017 (NCHS, 2018). On observe une tendance analogue au Mexique et au Portugal. La Finlande est un bon exemple de pays ayant réussi à faire largement baisser son taux de suicide ces dernières décennies, par la mise en œuvre de campagnes de prévention, même si le taux de suicide reste élevé par rapport aux autres pays nordiques (OCDE/CE, 2018).

En moyenne, la probabilité de mettre fin à ses jours est plus élevée chez les personnes âgées, avec 20 personnes de 70 ans et plus pour 100 000 habitants par rapport à dix personnes de 15-29 ans (graphique 7.12), mais cette tendance ne concerne pas tous les pays de l'OCDE. La Corée, le Danemark, la France et la Hongrie sont des exemples de pays où le suicide est plus répandu chez les personnes âgées que chez les jeunes. Le pays qui présente le gradient d'âge croissant le plus important est la Corée, où le taux de suicide des personnes âgées est presque 13 fois supérieur à celui des adolescents. Dans une minorité de pays de l'OCDE – par exemple l'Islande, l'Irlande, le Mexique et la Nouvelle-Zélande –, les jeunes sont plus susceptibles de mettre fin à leurs jours que les personnes âgées. C'est en Estonie, en Islande et en Nouvelle-Zélande que les taux de suicide des

moins de 30 ans sont les plus élevés, avec 15 suicides ou plus pour 100 000 jeunes, et dans les pays de l'Europe méditerranéenne et au Luxembourg qu'ils sont les plus faibles.

Les écarts entre hommes et femmes deviennent particulièrement marqués à partir de 80 ans, le taux de suicide des hommes étant alors cinq fois supérieur à celui des femmes. Ces chiffres pourraient traduire l'isolement social plus important dans lequel se trouvent les hommes lorsqu'ils perdent leur conjointe après une longue période de vie commune. Ils peuvent également s'expliquer par une plus forte incidence des maladies chez les hommes, qui les poussent au suicide.

Définition et mesure

L'Organisation mondiale de la santé définit le suicide comme un acte délibéré, accompli par une personne qui en connaît parfaitement, ou en espère, l'issue fatale. La comparabilité internationale des données sur le suicide dépend d'un certain nombre de critères liés à la déclaration du décès, comme la façon dont l'intention de se donner la mort est déterminée, la personne chargée d'établir le certificat de décès, la réalisation ou non d'une enquête médico-légale et les dispositions relatives à la confidentialité de la cause du décès. La prudence est donc de mise au moment d'interpréter les variations entre les pays, étant donné que le nombre de suicides peut être sous-déclaré dans certains pays en raison du caractère inavouable qui est attribué à l'acte, ou de lacunes dans les données qui sont associées aux critères de déclaration.

Les taux de décès sont calculés en rapportant le nombre de décès enregistrés dans un pays pour une année donnée à l'effectif de la population correspondante. Les taux obtenus ont été standardisés selon l'âge d'après la structure d'âge de la population de la zone OCDE en 2010, ce qui a permis de neutraliser les variations dues aux différences de structure d'âge entre les pays et dans le temps. La source pour les taux de décès est la Base de données de l'OMS sur la mortalité.

Pour en savoir plus

National Center for Health Statistics (2018), « Mortality in the United States, 2017. NCHS Data Brief », n° 328, www.cdc.gov/nchs/data/databriefs/db328-h.pdf.

OCDE (2017), *Panorama de la santé 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/health_glance-2017-fr.

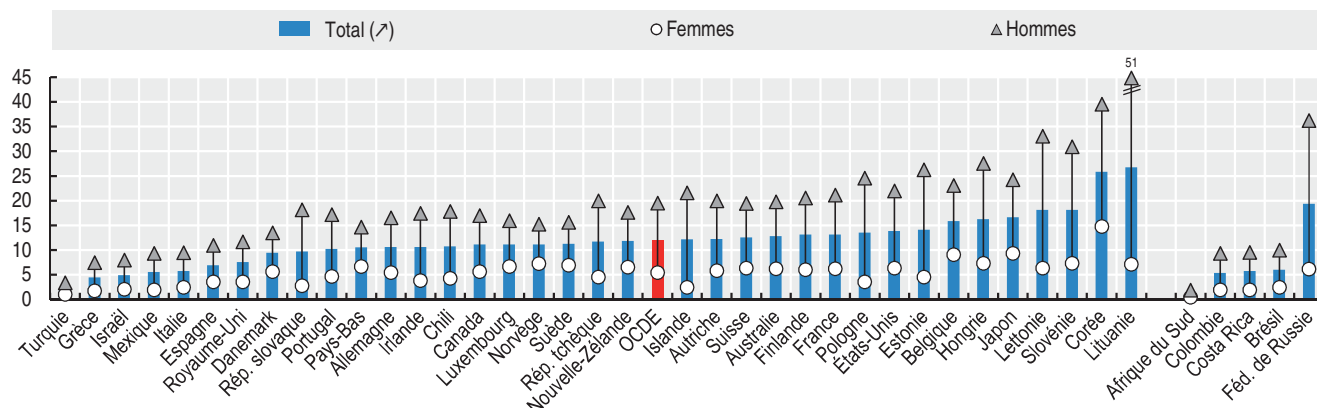
OCDE/UE (2018), *Health at a Glance: Europe 2018: State of Health in the EU Cycle*, Éditions OCDE, Paris/UE, Bruxelles, https://doi.org/10.1787/health_glance_eur-2018-en.

Notes des graphiques

Graphique 7.10 et Graphique 7.12 : Voir Statlink pour les années précises entre 2013 et 2016.

7.10. Les taux de suicide sont trois à quatre fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes en moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE

Taux de suicide pour 100 000 habitants, standardisés par âge, selon le sexe, en 2016 (ou année la plus proche)

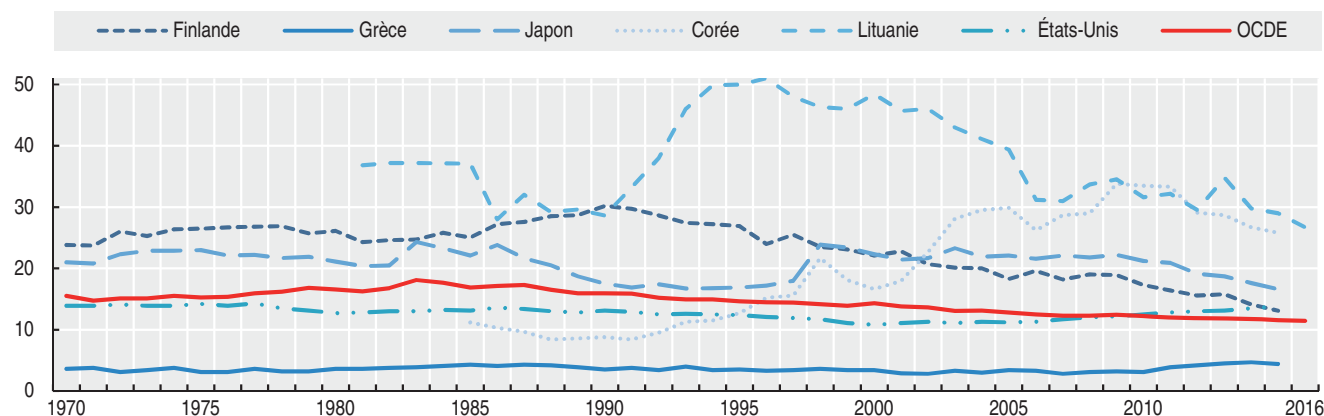


Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2018, <https://doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933939465>

7.11. Les taux de suicide ont reculé en moyenne, mais les pays affichent divers profils d'évolution

Évolution du taux de suicide pour 100 000 habitants, standardisé par âge, dans une sélection de pays de l'OCDE, 1970-2016

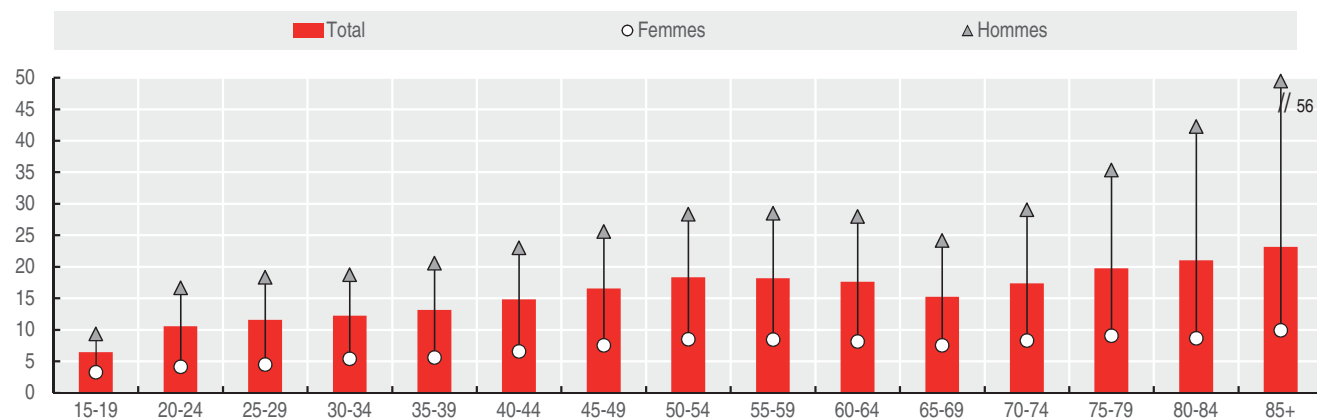


Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2018, <https://doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933939484>

7.12. Les taux de suicide augmentent avec l'âge, sauf durant les premières années de la retraite

Taux de suicide pour 100 000 habitants, selon le groupe d'âge et le sexe, moyenne de l'OCDE, en 2016 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2018, <https://doi.org/10.1787/health-data-fr> et calculs du Secrétariat de l'OCDE tirés de la Base de données de l'OMS sur la mortalité, www.who.int/healthinfo/mortality_data/en.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933939503>



Extrait de :

Society at a Glance 2019

OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/soc_glance-2019-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Suicide », dans *Society at a Glance 2019 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/e6608934-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.